

pas se gratter sans faire sortir de son cou et de ses épaules un véritable essaim de vermine, qui se renouvelait avec une étonnante rapidité... Le docteur Jules Sichel a publié (1825) un essai monographique sur la phthiriasse, dans lequel il passe en revue les différents sièges de cette maladie.

On a parlé de cas de mort. M. Rayet regarde ces cas comme apocryphes. Cependant, si l'on en croyait les anciens auteurs, un roi Antiochus, le philosophe Phérécyde, le dictateur Sylla, Agrippa, Valère Maxime, l'empereur Arnould, le cardinal Duprat et Philippe II, roi d'Espagne, auraient été atteints de la maladie pédiculaire et auraient succombé. Les historiens rapportent qu'on voyait sortir les *Poux* du corps d'Hérode, comme une source qui sort de terre. On dit que Foucquau, évêque de Noyon, en présentait un si grand nombre, qu'on fut obligé de le coudre dans un sac de cuir avant de l'enterrer... (?)

4° **POU DU PUBIS** (1) (fig. 405). — Cette espèce, connue sous le nom vulgaire de *Morpion*, s'attache aux poils des parties sexuelles, à ceux des aisselles et même aux favoris et aux sourcils (2). On ne la

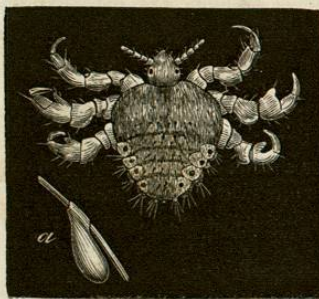


FIG. 405. — *Pou du pubis* (*).

La piqûre de cet insecte est plus forte que celle des autres *Poux*. La peau se couvre de petites taches rougeâtres et de gouttelettes de sang.

(1) *Pediculus pubis* Linn. — Leach a proposé d'en faire un genre distinct sous le nom de *Phthirus*.

(2) « On en a trouvé de fixés aux paupières. » (Celse.)

(3) « Ils sont fort adhérents à la peau, si bien qu'on ne les peut qu'à peine arracher. » (A. Paré.)

(*) a, son œuf, attaché à un poil.

Animaux qu'on peut prendre pour des Poux.

Les *Poux* des mammifères et des oiseaux, c'est-à-dire les *Ricins* (1), peuvent accidentellement se porter sur l'homme, et lui occasionner des démangeaisons plus ou moins désagréables, mais leur présence se borne généralement à ces démangeaisons. Ces animaux ne piquent pas et ne sucent pas à la manière des *Poux* proprement dits. Au lieu d'un rostre, ils possèdent des mâchoires. Ils peuvent, dans certains cas, mordre la peau avec force, et donner naissance à des taches rouges, arrondies ou ovalaires, distantes ou agglomérées, très rarement accompagnées de boutons ou de phlyctènes.

Il en est de même des *Dermanysses* (2). On s'expose aux attaques de ces petites bêtes, quand on entre dans les basses-cours, les poulaillers, les pigeonniers, même longtemps après la disparition des oiseaux qu'on y élève.

Les *Ornithomyes* (3) des oiseaux peuvent encore arriver sur l'homme et s'attacher à sa peau au moyen de leurs griffes.

Les *Gamases* (4) s'introduisent aussi sous les vêtements et se répandent en abondance sur le corps; ils ne se fixent pas, mais ils courent sur la peau. Les personnes qui travaillent dans les champs en sont quelquefois tourmentées.

CHAPITRE II.

DE LA PUCE.

Le genre *Puce* (*Pulex*) appartenait à l'ordre des Suceurs ou Siphonaptères de Latreille. Aujourd'hui on le rapproche des Diptères, malgré l'absence des ailes. Ce genre offre pour caractères: un bec infléchi, étroit, renfermant deux lamelles ou lancettes, et recouvert à sa base par deux écailles; des yeux au nombre de deux, peu saillants; un abdomen comprimé; des pieds au nombre de six, sauteurs.

1° La **PUCE ORDINAIRE** (5) (fig. 406) est l'espèce la plus commune.

(1) Genre *Ricinus* de Geer; insectes probablement orthoptères.

(2) *Dermanyssus* Dugès (Arachnides).

(3) *Ornithomya* Latr. (insectes diptères).

(4) *Gamasus* Latr. (Arachnides).

(5) *Pulex hominis* Dugès (*P. irritans* Linn.);

Description. — L'animal présente un corps ovale, comprimé, revêtu d'une peau cornée, assez ferme, d'un brun marron luisant. Ce corps semble caparaçonné. Quand on écrase un de ces animaux, on entend un petit bruit qui provient de la résistance et de la rupture de sa peau. La *Puce* offre son plus grand diamètre du dos au ventre. Ces deux parties sont minces et tranchantes. Son corps est divisé en douze segments, dont trois composent le corselet, qui est court, et sept l'abdomen. La tête est petite, très comprimée, arrondie en dessus, et formant un chaperon sans spinules ni en dessus ni en arrière. En avant de ce dernier, se remarquent des antennes peu longues, presque cylindriques, et composées de quatre articles (dont le second assez long, et le troisième large et digité). Quand la *Puce* est en mouvement, elle agit continuellement ces organes. Mais en se reposant, elle les baisse et les tient appliqués contre le devant de la tête (de Geer). Les yeux sont simples, grands et arrondis. Derrière chacun se trouve une fossette où l'on découvre une petite pièce mobile appelée *opercule*. Les *Puces* ont des pattes longues et fortes, épineuses, avec des tarsi de cinq articles terminés par des crochets contournés. Les deux antérieures sont écartées des autres et insérées presque

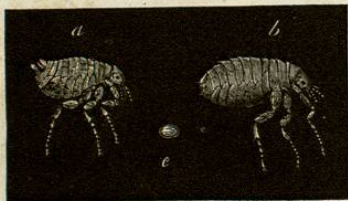


FIG. 106. — Puce (*).

sous la tête. Les postérieures sont les plus robustes. On sait que ces insectes font des sauts gigantesques relativement à leur taille. L'abdomen est fort grand; chaque segment est composé de deux pièces, une supérieure et une inférieure, disposition très favorable au grossissement énorme du ventre après la succion ou après la fécondation. L'avant-dernier anneau (*pygidium*) porte un certain nombre de soies épineuses implantées au milieu d'autant de petites aréoles.

Les *Puces* sont unisexuées. Le mâle est moitié plus petit que la femelle; celle-ci a le dos plus convexe. Dans l'accouplement, ces animaux se mettent ventre à ventre, de manière que les têtes se regardent. Le mâle est dessous (1).

(1) « *Femina in coitu ascendit in corpus maris.* » (Leeuwenhoek.) — « *Mas sub femina jungitur.* » (Linn.)

(*) a, le mâle. — b, la femelle. — c, l'œuf.

La femelle pond de 8 à 12 œufs (fig. 106, c) ovoïdes, lisses, un peu visqueux, blancs. De Geer a surpris une *Puce* au moment de la ponte. Cet insecte n'attache pas ses œufs aux poils ou à la peau des animaux; il les pond au hasard, les laissant tomber à terre (Roesel). Ces œufs coulent comme des globules de mercure. C'est ordinairement dans les fentes des parquets, sur les vieux meubles, dans le linge sale et parmi les ordures, qu'on les rencontre (1).

Avec les œufs, on trouve des grains d'un pourpre noir, luisants, arrondis, aplatis ou cylindroïdes, quelquefois contournés. Ces grains ne sont pas les excréments de l'insecte, mais du sang desséché, préparé à nos dépens et destiné à la nourriture des larves. (DeFrance.)

Au bout de quatre ou cinq jours en été, et de onze en hiver, on voit éclore les larves, petits vers allongés, cylindriques, divisés en treize anneaux garnis de poils. Elles ont une tête écailleuse jaunâtre, portant des antennules, et deux espèces de crochets à l'extrémité postérieure du corps. Elles manquent de pattes (Leeuwenhoek, Roesel); elles sont très vives; elles serpentent, se tortent, se roulent sur elles-mêmes, et marchent assez rapidement en élevant la tête (DeFrance).

Elles paraissent d'abord blanches, puis rougeâtres. Au bout de onze à quinze jours, suivant la saison, elles s'enferment dans une coque soyeuse un peu oblongue, mince et blanchâtre, et s'y transforment en nymphes; celles-ci ont les pattes collées contre le corps (DeFrance).

Il faut de douze à quinze jours, à ces nymphes, pour qu'elles deviennent *Puces* parfaites.

1° *Appareil buccal* (fig. 107).

— Le bec ou *rostelle* de notre insecte est placé presque perpendiculairement, un peu recourbé en arrière, dans l'état de repos, et caché entre les longues

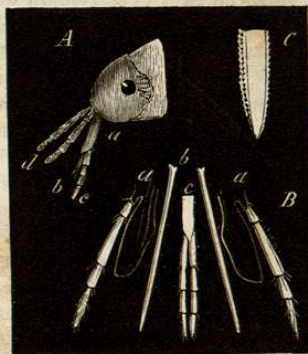


FIG. 107. — Appareil buccal (*).

(1) On en a observé sous les ongles des pieds, mais c'est une exception.

(*) A, tête: — a, mâchoire gauche. — b, lancettes ou mandibules. — c, palpe labial gauche. — d, palpes maxillaires. — B, Rostelle développé: — a, a, mâchoires inférieures, chacune avec son palpe. — b, b, lancettes ou mandibules. — c, lèvres inférieures avec ses deux palpes. — C, extrémité d'une lancette.

hanches des pattes antérieures. Ce bec est composé de trois sortes de parties :

1° D'une lamelle foliacée (*lèvre inférieure*) oblongue, portant deux palpes rapprochés et quadriarticulés.

2° D'une *gaine* extérieure, articulée, recevant dans une gouttière, et soutenant par-dessous, dans leur action, les *lancettes* dont il va être question : cette gaine est formée de deux pièces accolées (*mâchoires*) oblongues, concaves, portant chacune un palpe inséré très bas et composé de quatre articles, dont le second assez grand.

3° De deux lamelles étroites, spadiformes, ou *lancettes* allongées, aiguës, à bords tranchants et denticulés. Ces lancettes sont les agents de la piqûre et de la succion.

2° *Action sur l'homme.* — Les *Puces* produisent une petite démangeaison désagréable, en se promenant sur les parties sensibles de la peau, et en s'appuyant sur les crochets de leurs pattes.

La piqûre de ces insectes (1) donne naissance à une sensation plus vive. Quand la *Puce* veut piquer, elle écarte les deux valves de la gaine qui protège ses lancettes, et enfonce ces dernières. Elle pompe aussitôt et se remplit de sang.

La quantité de sang absorbée est considérable relativement à l'animal. On peut en juger d'un côté par le volume de l'abdomen gorgé, et plus tard, par celui de l'excrément. Ce dernier est énorme, si l'on fait attention à la taille de l'insecte. Il conserve même en partie la couleur du fluide sanguin.

La piqûre de la puce laisse, sur la peau, une petite tache rose ou rougeâtre, vers le milieu de laquelle se voit un point microscopique plus foncé ; chez les enfants, les femmes et les personnes à tissu cutané très délicat, il y a de plus une légère tuméfaction (Barthez). Rarement cette tuméfaction est suivie d'une phlyctène, et plus rarement encore d'un petit phlegmon.

2° *AUTRES ESPÈCES.* — Linné croyait que la *Puce* de l'homme et celles des animaux ne constituaient qu'une seule et même espèce. Bosc remarqua, le premier, que la *Puce* de la taupe et celle du renard présentaient une organisation un peu différente. Dugès a étudié les *Puces* du chien, de la souris et de la chauve-souris ; il les a comparées à celle de l'homme, et a montré les caractères qui en faisaient autant d'espèces séparées. Ainsi le chaperon offre de nombreuses spinules en dessous dans la *Puce* du chien, seulement quatre en arrière dans celle de la souris, et deux à peu près en avant dans celle de la chauve-souris. Dans celle de l'homme on

(1) *Morsus pulicum* (Savages).

n'en rencontre pas. Les yeux sont grands dans cette dernière espèce, médiocres dans la *Puce* du chien, petits dans celle de la souris, et nuls dans celle de la chauve-souris.

CHAPITRE III.

DE LA CHIQUE.

1° *ANIMAL.* — La *Chique*, ou la *Puce-chique* (1) (fig. 108), est un des parasites les plus incommodes que l'on connaisse.

Elle habite l'Amérique intertropicale, particulièrement la Guyane et le Brésil. Elle se tient dans les bois, sur les buissons et sur les plantes, particulièrement sur les herbes sèches. Il y en a quelquefois une si grande quantité, que, dès qu'on s'assied par terre ou sur un arbre abattu, on en a bientôt les habits et le corps couverts.

Description. — La *Chique* est plus petite que la *Puce* ordinaire, mais elle peut acquérir un volume considérable en se gorgeant de sang. Cet insecte présente une forme obovée ; il est aplati et d'un rouge brunâtre, avec une tache blanche sur le dos ; sa peau paraît si coriace, qu'on a de la peine à la déchirer.

Sa tête est proportionnellement plus forte que dans la puce ; ses antennes présentent le même nombre d'articles. Les jointures des pattes sont blanchâtres.

Les mâles sont plus petits que les femelles. L'abdomen de ces dernières est proportionnellement plus développé que dans l'autre sexe ; il s'épanouit en boule après la fécondation.

Les œufs sont ellipsoïdes, d'un grand diamètre d'un demi-millimètre ; ils ressemblent un peu à des haricots (fig. 108, a) ; ils sont homogènes, finement granuleux, blanchâtres et portés par un pédicule assez court, fin, ramifié et transparent. On pense que lorsque ces insectes n'ont pas l'occasion de piquer l'espèce humaine, ils déposent leurs œufs par terre. (Pohl, Kollar.)



FIG. 108. — Chique.

(1) *Dermatophilus penetrans* Guér. (*Pulex penetrans* Linn.); vulgairement, à Saint-Domingue et à la Guyane, *Nigua*; au Brésil, *Jatecuba*, *Mygor*, *Tunga*, *Bichou dos pes*. Les Espagnols qui arrivèrent les premiers en Amérique la nommèrent *Chega* et *Chego*, et les Français *Pique* et *Chique*. N'est-ce pas le *Pediculus ricinoides* de Linné? — « *Habitat in America, pedes obambulantium intrans, sanguinem humanum, in illis ova deponens, ulcera cacoethica causans.* » (Rolander.)

On n'a pas décrit encore la larve de la *Chique*.

2° APPAREIL BUCCAL (fig. 409). — Le *rostelle* est plus long que celui de la Puce ordinaire ; il dépasse les antennes. Chez la Puce, il ne les atteint pas. Cet appareil est très fort, roide et un peu obtus ; il présente trois *lancettes*, tandis que celui de la Puce n'en possède que deux. Voici l'organisation de ce *rostelle*.

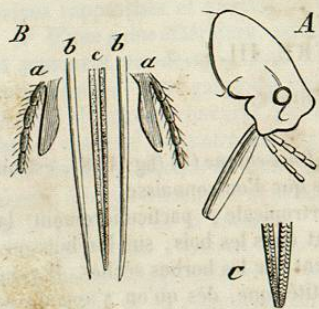


FIG. 109. — Appareil buccal (*).

1° La *lèvre inférieure* diffère de celle de la Puce ordinaire : ce n'est pas un corps oblong terminé par deux palpes très grands quadriarticulés ; c'est une *lancette* supplémentaire, de la longueur des lancettes proprement dites, mais un peu plus étroite et légèrement pointue ; on n'y trouve pas de papilles latérales, on y remarque trois ou quatre sillons longitudinaux.

2° Dans la Puce ordinaire, la *gaine* extérieure formée par l'accolement des *mâchoires* est assez développée ; son corps arrive vers la moitié des lancettes, et ses deux palpes atteignent leur sommet. Dans la *Chique*, les *mâchoires* sont petites, rudimentaires, beaucoup plus courtes que les lancettes et très difficiles à étudier.

3° Les deux *lancettes* ordinaires sont grandes, étroites, un peu obtuses, légèrement concaves du côté intérieur, munies sur les bords de deux rangées de papilles très fortes, dirigées en avant. Elles sont rapprochées de la lancette supplémentaire, et semblent dépourvues d'étui.

3° ACTION SUR L'HOMME. — Les *Chiques* attaquent l'homme, mais seulement après avoir été fécondées, dans le but de loger et d'alimenter leurs petits. Les mâles ne nous inquiètent pas ; cependant M. Dassier en a observé un sur son propre corps. Ces insectes se portent principalement sur les pieds ; ils se glissent entre la chair et les ongles, ou bien sous la peau des talons. On les voit très rarement à la face dorsale de l'organe, sur les mains et dans d'autres parties du corps. Les personnes qui voyagent sans chaussures y sont naturellement plus exposées que les autres ; celles qui transpirent

(*) A, tête. — B, *rostelle* développé : — a, a, *mâchoires* inférieures, chacune avec son palpe. — b, b, lancettes ou mandibules. — c, lancette supplémentaire, ou *lèvre* inférieure. — C, extrémité d'une lancette.

beaucoup sont les moins assaillies. Les enfants qui se traînent par terre peuvent avoir des *Chiques* partout.

L'introduction de la *Chique* a lieu sans aucune sensation douloureuse, malgré la longueur du bec de l'animal, et sans changement de couleur à la peau, du moins dans les premiers moments. En peu de jours, le parasite commence à se développer et à se rendre sensible par une démangeaison, d'abord légère, qui augmente graduellement, et finit par devenir insupportable. Quand la présence de la *Chique* est accompagnée d'une douleur appréciable, la moitié de son corps est déjà engagée dans le tissu. L'animal ressemble d'abord à un point brun ; ce point grossit peu à peu ; il prend bientôt l'aspect d'une tumeur dans laquelle on a bien de la difficulté à reconnaître un abdomen. La *Chique* atteint en peu de temps le volume d'un pois chiche (fig. 410). Son corps n'est plus qu'un sac énorme, pareil à un kyste, de couleur brunâtre plus ou moins livide, renfermant un pus sanieux.



FIG. 110.
Chique gorgée.

Suivant M. Dassier, immédiatement après l'introduction de la *Chique* dans la peau, il se forme autour de la région moyenne de son corps une sorte de zone blanchâtre. Cette zone grandit peu à peu, et finit par produire une poche terminée en avant et en arrière par deux points noirs qui représentent, l'un la tête, l'autre l'extrémité de l'abdomen. Au bout de quelques jours, la poche enveloppe tout le corps et atteint le volume d'un petit pois. Une dépression plus ou moins ombilicquée indique la place de la tête.

C'est dans cette poche, qui est blanchâtre pendant la vie, et qui devient d'un brun rouge dans l'alcool, que sont agglomérés les œufs. Ils sortent par un orifice de l'extrémité postérieure, et ne sont pas pondus dans la plaie, ainsi que l'ont avancé plusieurs auteurs.

Il est difficile de faire lâcher prise à ces redoutables parasites. Le bec se rompt plutôt que d'abandonner le tissu dans lequel il est engagé. Quand on tire trop fort, le bec, la tête et les pattes restent en place, et déterminent bientôt une fâcheuse inflammation ou un ulcère de mauvaise nature (1). Souvent, dans l'extraction, on perfore ou déchire la poche abdominale, et l'on répand ainsi les œufs dans la plaie. Ces œufs pourrissent et augmentent l'inflammation.

Les pieds sont quelquefois entièrement envahis et comme rongés

(1) « *Vicera cacoethica excitat.* » (Linn.)

par les *Chiques*. Lorsque l'animal vient de piquer, la peau présente une petite tache blanchâtre entourée d'un cercle inflammatoire. Plus tard le tissu se gonfle, se boursofle, se déforme. Quand les parasites sont nombreux et rapprochés, le désordre peut acquérir une certaine gravité. Il n'est pas rare de rencontrer des nègres dont les pieds ont été tellement endommagés par ces parasites, que les phalanges des doigts ont disparu.

M. Dassier a vu plusieurs fois des érysipèles se déclarer sur les chairs tendres des blancs, à la suite d'une extraction de *Chiques*. Il a cru remarquer que les Européens étaient plus sujets à l'invasion de ces arachnides, la première année.

Le seul remède préventif est de porter de bonnes chaussures, et de visiter ses pieds chaque jour.

Le docteur Carron du Villards a cité un exemple de *Chique* logée au centre de la paupière inférieure.

Les *Chiques* se rencontrent parfois entre les doigts des chiens, mais surtout à la partie inférieure du pied des cochons; on a même regardé ces pachydermes comme propagateurs de l'espèce. (J. Goudot.)

CHAPITRE IV.

DES TIQUES.

Les *Tiques*, ou *Ixodes*, sont des Arachnides de la famille des Acariens, dont les palpes engainent le suçoir et forment avec ce dernier une sorte de bec saillant, court, tronqué et un peu dilaté au bout.

Les *Tiques* fréquentent les bois touffus, s'accrochent aux végétaux peu élevés par les pieds antérieurs, tenant les autres étendus (Latreille). Elles se jettent sur les mammifères et se fixent à leur peau.

Ces animaux pondent une quantité prodigieuse d'œufs. M. Chabrier assure que ceux-ci sortent par la bouche; erreur qui vient de ce que la vulve est dans le voisinage de l'orifice buccal.

4° ESPÈCES. — Nous en avons en France deux espèces principales: 1° la *Tique louvette*, 2° la *Tique réticulée*.

La *Tique louvette* (1) est d'un rouge de sang foncé, avec la plaque

(1) *Ixodes Ricinus* Latr. (*Acarus Ricinus* Linn.), vulgairement *Louvette*, *Tique*, *Pou des bois*, *Puce maligne*. Dans le bas Languedoc, on l'appelle *Lingdsta*.

écaillée antérieure plus obscure; elle a les marges du corps légèrement épaissies et un peu poilues.

Elle s'attache aux chiens.

La *Tique réticulée* (1) est cendrée, avec de petites taches et des lignes annulaires d'un brun rougeâtre. Elle a les bords de l'abdomen striés, et des palpes presque ovales.

Elle s'attache aux bœufs, aux moutons et à plusieurs autres mammifères domestiques.

2° APPAREIL BUCCAL. — Le bec ou *rostre* des *Tiques* est obtus en avant. Il présente: 1° un *support* formé d'une petite pièce écaillée reçue dans une échancrure du corselet, et servant de réceptacle à la base du suçoir; 2° une *gaine* de deux pièces fort courtes, écaillées, concaves du côté interne, arrondies et même un peu larges à leur extrémité (chacune de ces pièces, vue à la loupe, paraît coupée transversalement); 3° un *suçoir* placé dans cette gaine, composé de trois lames cornées, coniques, très dures, dont les deux latérales sont plus petites, et en recouvrement sur la troisième, qui est grande, large, obtuse au bout, un peu transparente et moins colorée: celle-ci porte, sur ses côtés et sur toute sa surface inférieure, un grand nombre de dents de scie très fortes; elle offre un sillon dans son milieu.

3° ACTION SUR L'HOMME. — M. Raspail rapporte qu'il a trouvé plusieurs fois (depuis le mois de décembre 1838 jusqu'au mois de mai 1840) des *Tiques* jeunes, mais à huit pattes (ce qui prouve qu'elles étaient adultes), sur la tête de sa fille âgée de trois à quatre ans. Les atroces démangeaisons éprouvées par l'enfant indiquaient suffisamment que le cuir chevelu était profondément piqué.

Il y a une vingtaine d'années, un jeune homme, revenant de chasser dans les environs de Melun, présenta sous le bras une petite saillie livide, du volume d'une grosse lentille, accompagnée d'une douleur assez vive: c'était une *Tique* énorme qu'il avait prise dans un bois.

Dans son avant-dernier voyage en Algérie (1856), le docteur Ernest Cosson, se trouvant dans l'oasis d'Asla (province d'Oran), fut obligé de dresser sa tente près d'un village, sur un emplacement qui sert habituellement de marché aux moutons. Le lendemain matin, son domestique se réveilla, portant sur le mamelon droit trois *Tiques* rapprochées, de la grosseur d'un pois. La présence de ces parasites lui causait beaucoup de mal.

(1) *Ixodes reticulatus*, Latr. (*Acarus reduvius* Schrank, *Cynorhastes pictus* Herm.).